



Prêt d'argent à un ami

Par BA AA

Bonjour,

J'ai prêté une somme d'argent(+10k) à un ami depuis début 2020.

Un courrier a été fait pour confirmer le premier prêt, à l'époque +5k.

Ensuite plusieurs autres virements ont été effectués. Je n'ai pas fait de courrier pour matérialiser ces autres virements.

Cette personne me disait qu'elle me rembourserait le plus rapidement possible avant la fin de l'année 2020, puis 2021, et maintenant 2022..

A Ce jour plus de la moitié a été remboursé.

J'ai un dossier avec mes relevés bancaires ainsi que les échanges SMS.

J'ai également envoyé une mise en demeure en LRAR, mais malheureusement le courrier a été retourné pour adresse incomplète ou incorrecte.

Dans ce courrier j'ai donné un délai supplémentaire de 15 jours.

Que dois-je faire maintenant ?

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous déclaré ce prêt aux services fiscaux ?

Avez-vous une reconnaissance de dettes datée et signée de votre emprunteur ?

Des mails sont insuffisants...

Mais vous pouvez toujours tenter de montrer vos éléments à un huissier. Il vous dira si c'est possible de poursuivre la personne.

Si vous ne connaissez pas son adresse, il faudra en plus payer un détective privé.

Et si la personne est insolvable tous vos efforts et dépenses n'auront servi à rien.